

CYCLE DE FORMATION EN DROIT ALLEMAND

L'Ordre néerlandais des avocats du barreau de Bruxelles (NOAB) ensemble avec la Deutscher Anwaltverein (DAV) et CPO, le Centre de formation continue de la Radboud université à Nijmegen, organisent en 2017 et 2018 un programme d'études sur le droit allemand. Ce cycle de cours offre aux participants une opportunité unique d'acquérir une connaissance approfondie du droit allemand, notamment le droit allemand des contrats, de l'insolvabilité, du travail, fiscal et des sociétés. Les professeurs sont d'éminents avocats ou professeurs allemands, spécialisés dans leurs domaines d'expertise respectifs.

Cible

Ce cycle de formation est conçu pour des avocats, des juristes (d'entreprise) et autres intéressés qui ont franchi la frontière allemande et qui entretiennent des relations avec des clients ou correspondants allemands. Aucune connaissance préalable du droit allemand n'est requise.

Programme

Ce cycle de formation comprend cinq modules de deux jours. Chaque module porte sur deux domaines distincts du droit. Les participants peuvent suivre le cycle complet ou s'inscrire à un ou plusieurs modules séparés.

Points de formation continue

Les avocats belges peuvent introduire une demande pour obtenir des points par module ou pour le cycle complet. Les participants doivent envoyer leurs attestations de présence aux instances compétentes ou à leur Bâtonnier suivant la réglementation applicable.

Lieu

Les cours ont lieu alternativement à Amsterdam (WTC) et à Bruxelles (dans les locaux de l'Ordre néerlandais des avocats, rue de la Régence 63, -1).

Dates

Les modules seront donnés en mai et en novembre 2017 et début 2018.

Langue

Les cours seront dispensés en allemand. Les participants qui n'ont qu'une connaissance passive de l'allemand peuvent poser leurs questions en anglais.

Prix

Le prix pour le cycle complet est de €2860. Le prix par module est de €572. Le prix comprend le matériel des cours et les déjeuners. Les inscriptions peuvent se faire via le site internet <http://www.baliebrussel.be/nl/grondige-opleiding-duits-recht-2017-2018>, www.cpo.nl ou en envoyant un e-mail à peggy.becker@baliebrussel.be.

PROGRAMME

MODULE 1

18-19 mai 2017, Amsterdam

10h00 – 13h15 Juristische Terminologie (Terminologie juridique)

Priv.-Doz. Dr. Bernhard Kresse (Fernuniversität Hagen)

14h15 – 17h30 Privatrecht und Grundprinzipien (Droit privé et principes généraux)

Prof. Dr. Hans Schulte-Nölke (Universität Osnabrück und Universität Nimwegen)

MODULE 2

16-17 novembre 2017, Bruxelles

10h00 – 13h15 Sachenrecht und gesicherte Transaktionen (Droit des biens et transactions)

Ms. Dörte Zimmermann (Rechtsanwältin und Notarin, Zimmermann Nötzold und Partner, Berlin)

14h15 – 17h30 Vertrags- und Vertriebsrecht (Droit des contrats et de la distribution)

Eugen Kunz (Rechtsanwalt Redeker Sellner Dahs, Bonn)

MODULE 3

25-26 janvier 2018, Amsterdam

10h00 – 13h15 Arbeitsrecht (Droit du travail)

Marc André Gimmy (Rechtsanwalt, Head of Practice Area Arbeitsrecht in Deutschland, Taylor Wessing, Düsseldorf)

14h15 – 17h30 Steuerrecht (Droit fiscal)

Martina Butenschön, (Rechtsanwältin, Weigell Rechtsanwälte, München)

MODULE 4

22-23 mars 2018, Bruxelles

10h00 – 13h15 Gewerbliche Schutzrechte (Droit de la propriété intellectuelle)

Volker Ekey (Rechtsanwalt Ekey & Kollegen, Köln)

14h15 – 17h30 IT- und Datenschutzrecht (Droit des technologies de l'information et protection des données)

Prof. Dr. Hans Schulte-Nölke (Universität Osnabrück und Universität Nimwegen)

MODULE 5

17-18 mai 2018, Bruxelles

10h00 – 13h15 Gesellschaftsrecht (Droit des sociétés)

Dr. Carsten Müller (Rechtsanwalt, Taylor Wessing, Düsseldorf)

14h15 – 17h30 Rechtsdurchsetzung und Insolvenzrecht (Exécution forcée et insolvabilité)

Ivo-Meinert Willrodt (PLUTA Rechtsanwalts-gesellschaft, München)